Indulgences pour l'enseignement du catéchisme

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **68 (1939)**

Heft 14

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

risme en Suisse. Un chapitre sur le commerce intérieur et extérieur de notre pays clôt ces pages intéressantes et variées. Celui qui possède ces données est outillé pour comprendre et discuter la situation de la Suisse et l'activité de ses habitants.

Les travaux dont nous venons de parler font honneur aux maîtres qui les ont entrepris et reproduits. Ils sont destinés à venir en aide à de nombreuses bonnes volontés qui, livrées à elles-mêmes, ne trouvent pas toujours les voies à suivre.

Indulgences pour l'enseignement du Catéchisme

Bon nombre d'instituteurs et d'institutrices dans le canton de Fribourg, d'aides bénévoles dans le reste de notre diocèse, enseignent le catéchisme aux enfants. A leur intention, nous rappelons les indulgences concédées par la Lettre apostolique de Sa Sainteté Pie XI, « Sur les indulgences que peuvent gagner tant ceux qui enseignent que ceux qui apprennent la doctrine chrétienne », du 12 mars 1930.

Après avoir rappelé les faveurs spirituelles que leur ont déjà accordées Paul V et Clément XII, le Souverain Pontife abroge toutes les concessions précédentes et accorde de nouvelles indulgences.

En vertu de cette Lettre apostolique, tous les fidèles qui se consacreront à enseigner ou à étudier la doctrine chrétienne pendant une demi-heure environ et pas moins de vingt minutes, deux fois par mois, pourront gagner, deux fois par mois, une indulgence plénière pourvu que, ayant la contrition de leurs péchés, s'étant confessés et ayant communié, ils visitent quelque église ou oratoire public et y prient aux intentions du Souverain Pontife.

En outre, une indulgence de cent jours est accordée à tous les fidèles, chaque fois que, pendant le laps de temps indiqué ci-dessus, ils se consacreront à enseigner ou à étudier la doctrine chrétienne.

La Semaine catholique de notre diocèse du 14 novembre contient cette note qu'il est bon de porter à la connaissance de nos lecteurs.

LA RÉDACTION [1]

Ses buts. — Ses procédés. — Ses résultats gradués.

(Suite)

Et maintenant que nous avons démontré la valeur éducative de la rédaction, il nous paraît superflu d'insister beaucoup sur ses applications pratiques. Si l'enfant s'est accoutumé à bien écrire, dans le sens que nous avons dit, il n'aura pas quitté d'un pouce le terrain des préoccupations nécessaires ; il n'aura jamais trouvé le loisir de

[1] Voir *Bulletin pédagogique* du 15 juillet 1939.